

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENT NO 3 DE LA REGIE DE L'ENERGIE (« LA REGIE ») RELATIVE
A LA DEMANDE TARIFAIRE**

- 1. Références :** (i) SCGM-4, document 4.2
(ii) SCGM-3, document 1, page 10
(iii) SCGM-3, document 4

Préambule :

Comme mentionné à la question de la référence (i), la Régie constate qu'il y a de la capacité non utilisée de 47 626 10³m³ pour l'entreposage chez Union Gas et que les clients interruptibles sont très peu interrompus.

La référence (ii) indique que la provision de pointe est de 1 431 10³m³/jr

Compte tenu de ce qui précède et après avoir lu la réponse de la référence (i), la Régie n'est pas convaincue de la nécessité d'un des contrats d'entreposage signé avec Union Gas pour combler les besoins des clients du Distributeur. Ce contrat garantit au Distributeur un volume annuel de 54 782 10³m³ et un volume de retrait journalier de 657 10³m³.

Demandes :

- 1.1** Veuillez fournir et commenter un scénario d'approvisionnement pour le budget 2005 sous la forme du tableau présenté à la référence (iii) qui exclurait le contrat de Union Gas totalisant 54 782 10³m³ et, les capacités d'injection et de retrait correspondantes.
- 1.2** Veuillez expliquer les conséquences de l'absence de cet outil sur le plan d'approvisionnement autant au niveau de l'approvisionnement de la demande qu'au niveau des coûts d'approvisionnement.
- 1.3** Veuillez fournir (au besoin sous pli confidentiel) le coût total associé au contrat de Union Gas de 54 782 10³m³ en incluant séparément les primes fixes de transport M 12 et STS de TCPL pour l'exercice 2005.

- 2. Références :** (i) SCGM-3, document 1, page 9, lignes 18 à 21
(ii) SCGM-3, document 4.4, réponse à la question 6.1

Préambule :

À la référence (i) vous mentionnez concernant la journée de pointe:

«L'approvisionnement sur la journée de pointe doit satisfaire la demande des clients en service continu pour une température de -26°C. Le tableau ci-dessous spécifie les débits journaliers disponibles en période de pointe pour l'hiver 2004-2005.»

À la référence (ii) vous mentionnez :

«Pour le GNL, la même contrainte de débit et de volumes disponibles existe. Cependant, étant donné que cet outil fournit environ 18 % de la capacité de pointe de SCGM et que le volume annuel disponible est faible en comparaison au débit journalier disponible, nous croyons qu'il est préférable de planifier, pour une température normale, des retraits volumétriques inférieurs aux volumes disponibles afin de conserver une marge de manœuvre au niveau de la capacité de pointe disponible. Le document SCGM-4, document 1, pages 47 et 48 explique plus en détail la problématique de l'usine GNL »

Demandes :

- 2.1** Veuillez fournir la valeur des paramètres indiquant la sensibilité de la demande des clients en service continu par rapport à la température qui sont utilisés pour déterminer la journée de pointe pour une température de -26°C .
- 2.2** Veuillez indiquer les températures pour les 15 journées les plus froides de chacun des hivers des dix dernières années.
- 2.3** Veuillez indiquer les critères de gestion qui permettent de retirer du gaz de l'usine de GNL au cours d'un hiver en lien avec les températures historiques des dernières années et expliquer en quoi la marge de manœuvre de la référence (ii) est nécessaire.